

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

11 SEPTEMBRE 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, prévu le mercredi 5 septembre 2012, ~~annulée et reportée~~ au **MARDI, 11 SEPTEMBRE 2012, à 13 h (1 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer , maire de Belleterre
M^{me} Claudine Laforge Clouâtre , mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M. Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , agent de développement
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 13 h à 13 h 30.

09-12-277A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 13 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2012.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

09-12-278A

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

09-12-279A

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

1^{re} partie

Aucune question n'est posée.

09-12-280A

Départ à la retraite du secrétaire-trésorier – directeur général.

Le conseil prend acte d'un avis de départ à la retraite du secrétaire-trésorier – directeur général, M. Denis Clermont, effectif au 11 janvier 2013.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le projet de réorganisation des services administratifs à la MRCT, comprenant entre autres le préfet, M. Arnaud Warolin, et deux adjoints soit M^{me} Lyne Gironne, directrice aux services internes et M. Tomy Boucher, directeur au développement (Services externes et communications).

Le remaniement des tâches ne prévoit pas la création de nouveau poste pour le moment.

Le projet sera présenté au conseil des maires le 19 septembre 2012 pour adoption et sera mis en œuvre progressivement pour le 11 janvier 2013.

09-12-281A

Présentation des états financiers 2011 de la MRC de Témiscamingue.

M. Denis Champagne, CGA, Champagne, Bellehumeur, Guimond inc., Comptables généraux licenciés, assiste à la réunion.

M. Champagne présente les états financiers 2011 de la MRC de Témiscamingue et répond aux questions des maires.

Les états financiers seront déposés au conseil des maires le 19 septembre 2012 pour approbation, de même que la nomination d'un vérificateur pour l'année 2012.

Autorisation pour appel d'offres par voie de soumissions publiques concernant l'achat en commun de sel et calcium pour l'entretien des chemins d'hiver dans les municipalités (service offert par la MRCT depuis l'année 1977).

09-12-282A

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ De demander, par voie de soumissions publiques, des offres pour l'approvisionnement en sel et calcium destinés à être traités et utilisés comme abrasifs ou fondants chimiques pour l'entretien des chemins d'hiver dans les municipalités, saison 2012-2013.

Les quantités requises sont :

	SEL		CALCIUM
	Tonne en vrac	Sacs de 40 kg	Sacs de 35 kg
Quantité approximative	35	600	100

Les fournisseurs devront tenir compte des frais de livraison qui s'effectuera dans chacune des municipalités au cours du mois d'octobre 2012.

Les soumissions devront parvenir au bureau de la MRC de Témiscamingue sous pli cacheté, au plus tard le vendredi **28 septembre 2012 à 10 h**, pour être prises en considération par le comité administratif de la MRCT, lors de la séance ordinaire prévue le 3 octobre 2012. L'appel d'offres a été publié dans un journal local à la fin du mois d'août 2012.

La MRC de Témiscamingue ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De même, la MRC de Témiscamingue se réserve le droit d'accorder les contrats des abrasifs séparément.

09-12-283A

Gestion des matières résiduelles.

Rapport des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres par voie d'invitation écrite pour travaux d'excavation autour du bassin de la plateforme de compostage (résolution n° 08-12-238A du 1^{er} août 2012).

Le contrat pour les travaux d'excavation (fossés) autour du bassin de la plateforme de compostage a été octroyé de gré à gré sur autorisation du préfet à « Construction Girard » de St-Bruno-de-Guigues au montant de 19 618,20 \$. Il n'y a pas eu d'appel d'offres étant donné l'urgence de procéder aux travaux et la disponibilité des machineries et équipements de l'entrepreneur déjà sur place; il s'agit d'un contrat de moins de 25 000 \$ (C. M., art. 936).

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'entériner cette décision concernant un contrat pour travaux d'excavation à l'Écocentre à « Construction Girard » au montant de 19 618,20 \$.

09-12-284A

Problématique de la retenue au contrat de Construction Girard pour la plateforme de compostage.

Mise en situation

Le contrat pour l'aménagement d'une plateforme de compostage et d'une fosse de rétention du lixiviat a été octroyé le 21 septembre 2011 (389 954,82 \$).

La MRCT retient toujours une somme de 19 253,37 \$; GENIVAR n'a toujours pas accepté les travaux. La MRCT n'a pas une telle clause de retenue dans son devis. Étant donné le long délai d'approbation par GENIVAR, Construction Girard réclame son dû. Le point majeur concerne les pentes trop raides de la digue. GENIVAR exige une baisse du niveau de l'eau avant d'approuver les travaux. La solution la plus économique serait de pomper l'eau sur les andins. Transporter l'eau vers l'usine de Ville-Marie représente une somme estimée à 80 000 \$.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de la retenue au montant de 19 253,82 \$ à Construction Girard pour la plateforme de compostage à l'Écocentre;
- ❖ Que le travail se poursuive, de pomper l'eau sur les andins afin de diminuer le niveau du bassin.

09-12-285A

Déneigement du stationnement – Immeuble MRCT (hiver 2012-2013).

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la publication d'un appel d'offres pour le déneigement du stationnement à la MRCT pour la période d'hiver 2012-2013. Les soumissions seront reçues au bureau de la MRCT jusqu'à 10 h 30 le 28 septembre 2012. La MRCT se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

09-12-286A

Intervention auprès du ministre canadien de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, concernant le maintien des services au Site historique national du Fort-Témiscamingue.

Considérant le dernier budget fédéral prévoyant des compressions budgétaires de l'ordre de 29 M\$ au sein de Parcs Canada.

Considérant que dans le cas du Site historique national du Fort-Témiscamingue – Obadjiwan, les compressions affecteront tant le nombre d'effectifs présents que la période d'opération du site et le type d'activités qui s'y déroulent.

Considérant les nombreux impacts négatifs déjà portés à l'attention du ministre responsable de Parcs Canada par les intervenants du milieu;

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès de Parcs Canada afin de revoir cette décision préjudiciable pour notre économie. Fort-Témiscamingue est et doit demeurer un site majeur; il constitue un produit d'appel touristique qui rayonne bien au-delà des frontières témiscamiennes.

09-12-287A

Intervention auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), dans le but de limiter les impacts négatifs de l'abandon de trois barrages en amont de la centrale de Winneway.

Mise en situation

La Compagnie Algonquin Power qui gère les barrages en amont de la centrale de Winneway a annoncé son intention d'abandonner ceux-ci. La majorité de ces barrages sont situés en territoire non organisé (TNO). Trois de ces barrages entre autres contrôlent le niveau de lacs (lac la Truite, Bay et Winawash) dans la pourvoirie Lac la Truite. À ce jour, la baisse de niveau d'eau de ces trois lacs varie de 3 à 6 pieds, affectant la circulation des bateaux, la pêche, la trappe et les écosystèmes du littoral.

Ces lacs (réservoirs) ont été créés dans les années '40 (lors de l'ouverture de la mine Belleterre) pour alimenter la centrale de Winneway. Les niveaux naturels des lacs ont donc été surélevés durant 70 ans, période durant laquelle la pourvoirie Lac la Truite s'est développée, prenant pour acquis les niveaux établis dans les années '40. En plus des impacts sur le paysage et la baisse de clientèle, les impacts fauniques de l'abandon de ces barrages ne semblent pas avoir été évalués. Le bail d'Algonquin Power sur ces barrages se terminait en décembre 2011 et le gouvernement du Québec n'a pas statué sur ce qu'il adviendra des trois barrages situés dans la pourvoirie Lac la Truite.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'intervenir auprès des Ministères concernés (MRNF et MDDEP) requérant de leur part une intervention adéquate pour limiter les impacts négatifs suite à l'abandon de trois barrages en amont de la centrale de Winneway.

Entre autres, la pourvoirie Lac la Truite est une importante entreprise du territoire non organisé. Le gouvernement du Québec a de grandes responsabilités en matière de gestion faunique et de maintien des habitats. Le MRNF et le MDDEP doivent prendre des mesures pour préserver l'écosystème de ces lacs et limiter les effets du marnage sur la faune et la flore.

Budget 2013 – MRCT (en préparation).

09-12-288A

Le C. A. prend acte d'un document de travail (1^{re} version) du budget 2013, comprenant les différents postes et fonctions pour chacun des services et activités habituelles, en plus des éléments nouveaux pour la prochaine année.

La prochaine étape concernant le processus budgétaire est prévue au C. A. du 3 octobre; d'ici là, les commentaires et suggestions sont bienvenus.

L'adoption du budget par le conseil des maires est prévue le 28 novembre 2012.

09-12-289A

Modification à l'entente de gestion 2012-2014 intervenue le 16 mai 2012 entre le MDEIE et la MRCT, concernant le CLD.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le préfet à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, l'avenant à l'entente de gestion 2012-2014 du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) concernant le rôle et les responsabilités confiés par le Ministère en matière de développement local – CLD.

L'article 4.22 de l'entente est modifié pour tolérer les cas de cumul existants (10) de fonctions à la direction générale de la MRC et du CLD. De tels cumuls de fonctions ne seront pas possibles dans l'avenir. D'autre part, des précisions sont apportées à l'article 4.20 concernant l'engagement des MRC à « soutenir le ministre lors d'intervention en situation de sinistre ».

09-12-290A

Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le C. A. prend acte du rapport d'activités pour la période du 15 septembre 2011 au 15 août 2012, ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

09-12-291A

Autorisation pour offres d'emploi au service d'évaluation.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la publication d'offres d'emploi, comme suit :
 - Agent / agente de soutien (technicien) en évaluation (Remplacement d'un congé de maternité)

Période du 22 octobre 2012 à mai 2013.

- Technicien en géomatique / évaluation.

La tâche comprend trois volets selon les besoins :

- Évaluation : 45 %
- Géomatique : 45 %
- Technologie (gestion du parc informatique) : 10 %

Il s'agit d'un poste permanent à temps plein dont l'entrée en fonction est prévue le 9 octobre 2012.

Le tout sous la responsabilité de M^{me} Lyne Gironne, coordonnatrice du service d'évaluation.

09-12-292A

Financement des commissions scolaires – vs – l'exode des jeunes du Témiscamingue.

Considérant la résolution du 14 août 2012 de la municipalité de Lorrainville intitulée « De faire respecter la *Loi de l'éducation* », traitant de la problématique de financement des commissions scolaires relativement à l'exode des jeunes du Témiscamingue.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ De demander à la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue de nous dresser le portrait de la situation à cet égard ainsi que nous soumettre les recommandations appropriées.

Une rencontre s'impose avec les représentants de notre commission scolaire; les services éducatifs ont un impact majeur sur le développement économique et la qualité de vie au Témiscamingue.

09-12-293A

Acquisition du terrain du Bureau municipal de Laniel du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Considérant les dispositions de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LRQ, chap. O-9), articles 7 et suivants.

Considérant les règles de gestion d'un territoire non organisé;

Considérant la demande du Comité municipal de Laniel (TNO);

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'acquisition du terrain du Bureau municipal de Laniel – lot 94, Village de Laniel, canton Mazonod, appartenant au Ministère (MRNF). Il s'agit d'une cession à titre gratuit moyennant le paiement par la MRCT des frais administratifs au MRNF au montant de 359,87 \$.

Les frais d'honoraires sont établis à 612,64 \$ comprenant les taxes et frais de publication. Ces dépenses sont à la charge du Comité municipal de Laniel.

- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRCT, tous documents nécessaires à cette fin;
- ❖ De mandater M^e Mireille Bourque, notaire, à cette fin.

09-12-294A

Cession du terrain du Bureau municipal de Laniel acquis du MRNF par la MRCT au Comité municipal de Laniel.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la cession à titre gratuit au Comité municipal de Laniel du terrain municipal de Laniel – lot 94, Village de Laniel, canton Mazonod, acquis du ministère des Ressources naturelles (MRNF), résolution n^o 09-12-293A du 11 septembre 2012;
- ❖ De mandater M^e Mireille Bourque, notaire, à cette fin;
- ❖ Que les frais d'honoraires, publication, etc. sont à la charge du Comité municipal de Laniel;
- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général soient par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRCT, tous documents nécessaires à cette fin.

09-12-295A

Autorisation pour asphaltage 1,1 km, chemin Baie Dorval à Laniel.

Considérant les dispositions de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (LRQ, chap. O-9), articles 7 et suivants concernant les règles de gestion d'un territoire non organisé;

Considérant la demande du Comité municipal de Laniel (TNO);

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les travaux d'asphaltage sur une distance de 1,1 km, chemin Baie Dorval à Laniel.

Deux soumissions reçues, par voie d'invitation écrite :

- Entreprises W. Sirard de Duhamel-Ouest : 153 000 \$;
- Michel Lacroix Construction inc. de Maniwaki : 60 000 \$.

Taxes en sus dans les deux cas.

L'entrepreneur retenu, Michel Lacroix Construction inc., inclus dans sa soumission la fourniture et l'installation de 225 t, mg-20, la mise en forme, nivellement et compactage de la surface avant pavage, la fourniture et mise en place d'enrobé avec bitume, 6 m de large par 55 mm d'épaisseur, sur une distance de 1,1 km sur le chemin Baie Dorval.

- ❖ Que le Comité municipal de Laniel soit responsable des travaux et qu'il en assume l'ensemble des coûts à même son budget local.

09-12-296A Autorisation de versements au Pacte rural.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser les versements au Pacte rural, comme suit :
 - Année 2011 – Chambre de commerce de Ville-Marie
Création de la Chambre de commerce du Lac-Témiscamingue
2^e et dernier versement : **6 290,89 \$**
 - Année 2012 – Festival Western de Guigues
Amélioration des infrastructures du site
Montant autorisé et à payer : **7 500 \$**
Coût total du projet : 19 650 \$

09-12-297A Aide financière « Place ArtisanArts » de Lorrainville.

Il est proposé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 500 \$ soit versé à « Place ArtisanArts » de Lorrainville dans le cadre du 2^e Salon des artistes et artisans du Témiscamingue prévu les 16 et 17 novembre 2012 à Lorrainville, dont le préfet en est le porte-parole.

09-12-298A Aide financière « Tournesol en action ».

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Qu'un montant de 500 \$ soit versé dans le cadre de l'événement « Tournesol en action » dans leur campagne de financement afin de venir en aide aux victimes du cancer au Témiscamingue.

09-12-299A Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le C. A. prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue, de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Philippe Barette
et résolu unanimement

❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 juillet au 15 août 2012		
Nom	Titre	Salaire
Denis Clermont	Secrétaire-trésorier – directeur général	3 541,34 \$
Arnaud Warolin	Préfet	3 780,24 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	2 850,60 \$
Lyne Gironne	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 385,30 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 246,26 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	55 225,46 \$
--	--------------

Rémunération des maires	0 \$
-------------------------	------

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1201049	HALLÉE-OUIMETTE CAMILLE	491,64 \$
C1201050	DESROSIERS SUZANNE	306,31 \$
C1201051	VENDETTE DAVID	305,99 \$
C1201052	9005-3703 QUÉBEC INC.	18 108,57 \$
C1201053	ASSOCIATION FORESTIÈRE	4 070,00 \$
C1201054	BEAUDOIN FRANCINE	1 000,00 \$
C1201055	BERTRAND YVES	300,00 \$
C1201056	BOYER MARC	5 000,00 \$
C1201057	BROUILLARD CLAUDINE	93,13 \$
C1201058	CAMIONS ROUANDA INC.	2 581,47 \$
C1201059	CARON SYLVAIN	71,64 \$
C1201060	CFER LA RENAISSANCE	1 076,17 \$
C1201061	CLUB DE SOCCER FC TÉMIS	8 105,68 \$
C1201062	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	9 635,93 \$
C1201063	COMITÉ DU CENTENAIRE DE BÉARN	12 500,00 \$
C1201064	DESROSIERS SUZANNE	596,02 \$
C1201065	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	4 076,38 \$
C1201066	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	1 014,72 \$
C1201067	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	270,00 \$
C1201068	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	65,20 \$
C1201069	GARAGE MARC CÔTÉ	390,00 \$
C1201070	GAUDET MICHAËL	540,81 \$
C1201071	GROUPE ULTIMA INC.	1 620,00 \$
C1201072	GÉNIVAR INC.	4 627,61 \$
C1201073	HALLÉE-OUIMETTE CAMILLE	205,30 \$
C1201074	IMAGIN'ART	42,26 \$
C1201075	JACQUES MONIA	319,07 \$
C1201076	JECC MÉCANIQUE LTÉE	50 051,72 \$
C1201077	JM ROBERT	3 679,19 \$
C1201078	KING SIMON	148,17 \$
C1201079	LA COOP VAL-NORD	470,19 \$
C1201080	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	2 028,68 \$
C1201081	LA STATION VILLE-MARIE	2 291,37 \$
C1201082	LE REFLET	1 109,50 \$
C1201083	LES ATELIERS KAMI INC.	3 712,74 \$

N°	DÉTAIL	MONTANT
C1201084	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	1 970,16 \$
C1201085	LVM INC.	5 889,61 \$
C1201086	PITNEY BOWES	239,24 \$
C1201087	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	118,40 \$
C1201088	PLASTI-BAC INC.	639,81 \$
C1201089	PLEAU LOUIS	23,85 \$
C1201090	PNEUS GBM	3 946,36 \$
C1201091	PÉTRIN RICHARD	159,03 \$
C1201092	PÉTROLES TÉMIS	611,97 \$
C1201093	RADIO-COM JBM INC.	3 218,73 \$
C1201094	RESSOURCES FANIEL	902,75 \$
C1201095	SANQUIP INC.	61,75 \$
C1201096	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	2 967,51 \$
C1201097	SERVICES PYRO-PRO	93,07 \$
C1201098	SMI INFORMATIQUE	1 740,81 \$
C1201099	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	3 795,69 \$
C1201100	TABLE DE CONCERTATION P.A.T.	8 968,49 \$
C1201101	TACT INTELLIGENCE CONSEIL	152,35 \$
C1201102	TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	304,68 \$
C1201103	TRANSPORT SYMKAM ENR.	13 312,51 \$
C1201104	VENDETTE DAVID	687,59 \$
C1201105	XEROX CANADA LTÉE	636,16 \$
C1201106	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CAN.	11 760,56 \$
C1201107	LA JOYEUSE BOUFFE	6 553,58 \$
C1201108	REVENU QUÉBEC	13 973,77 \$
C1201109	CARON SYLVAIN	500,00 \$
C1201110	PLEAU LOUIS	500,00 \$
C1201111	AMOSAG CHILDCARE CENTER	424,20 \$
C1201112	BEAUDOIN FRANCINE	40,61 \$
C1201113	CLÉMENT CHRYSLER DODGE LTÉE	6 818,21 \$
C1201114	COMITÉ DU 50 ^E SCOUT DU TÉMISCAMINGUE	1 070,47 \$
C1201115	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMIS.	5 566,10 \$
C1201116	DESROSIERS SUZANNE	237,33 \$
C1201117	DÉPANNEUR BÉCO	2 957,05 \$
C1201118	FLEURS ET JARDINS 2000 INC.	6,33 \$
C1201119	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00 \$
C1201120	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	702,19 \$
C1201121	GARAGE W. LACASSE INC.	2 031,08 \$
C1201122	GAUTHIER CAROLINE	171,22 \$
C1201123	GAUTHIER-CARDINAL JEANNINE	10 000,00 \$
C1201124	HALLÉE-QUIMETTE CAMILLE	64,94 \$
C1201125	LA STATION VILLE-MARIE	7 505,25 \$
C1201126	LALONDE STÉPHANIE	104,00 \$
C1201127	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	1 424,85 \$
C1201128	LAUZON ÉQUIPEMENT	436,91 \$
C1201129	LE TOUR CYCLISTE DE L'ABITIBI INC.	500,00 \$
C1201130	MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	761,11 \$
C1201131	PIERRE CONTANT	40,00 \$
C1201132	PROVIGO DE VILLE-MARIE	20,97 \$
C1201133	RAYMOND LYNE	10 000,00 \$
C1201134	STATION SERVICE P. GINGRAS	809,11 \$
C1201135	VENDETTE DAVID	310,55 \$
C1201136	WABLE SACHA	20,00 \$
C1201137	BELL MOBILITÉ	259,20 \$
C1201138	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	6 357,73 \$
C1201139	HYDRO-QUÉBEC	1 783,12 \$
	TOTAL	285 080,42 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 11 septembre 2012.

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

09-12-300A Période de questions de l'assistance, s'il y a lieu (C. M., art. 150).

2^e partie

Aucune question n'est posée.

09-12-301A Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M^{me} Claudine Laforge Clouâtre
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 19 septembre 2012
- C. A. : 3 octobre 2012

Il est 15 h 45.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.